

REUNION DE BUREAU Mardi 17 décembre 2013

- :- :- :- :-

Présents:

- Michel SAUGET (Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- François MARTIN (Vice-Président)

Excusés:

- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- Jacques TISSOT (Vice-Président)

-:-:-:-

Ouverture de la séance à 19H00.

BILAN DES LICENCES

Michel SAUGET présente un bilan des licences de la saison 2013/2014.

Le nombre de licenciés est en forte progression par rapport à celui atteint à la même période de la précédente saison.

OFFICIELS

Serge COHEN tient un tableau à jour présentant les avertissements et les amendes pour non-respect du quota d'officiels en compétition régionale. Pour information, 9 clubs ont eu un avertissement.

Concernant les remboursements des frais de déplacement des officiels, le bureau souhaite que l'utilisation du véhicule personnel fasse l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès du président.

Devant le nombre important de note de frais pour les jurys régionaux, le comité du centre sera amené à revoir les règles de désignation des officiels.

STAGE DU COLLECTIF

Certains jeunes ont déclaré forfait au stage du collectif régional à ARRAS. Le bureau rappelle que les personnes forfait pour convenance personnelle devront rembourser les sommes investies par le comité les concernant.

LABELLISATION

En réponse au courrier du club de SALBRIS concernant leur demande de labellisation, le bureau maintient la décision prise par la commission. Il rappelle qu'il y a un retour financier quand un club obtient sa labellisation et que ce n'est pas qu'un seul titre honorifique.

PARTENARIAT ARENA

Le président et le trésorier ont rencontré Vincent LEROYER (directeur du sponsoring ARENA) et lui ont fait part de quelques dysfonctionnements dans les prestations liées au partenariat avec ARENA. Vincent LEROYER a demandé que toute demande doit passer par son intermédiaire et qu'il cherchera à clarifier les procédures.

FORMATION

Les dirigeants du CREPS ont annoncé leur venue le 6 janvier 2014 à l'ERFAN sans possibilité de report. Or, ni Michel, ni Patrick sont disponibles à cette date. Cécile et Magali vont les recevoir et feront une note au bureau pour décision éventuelle.

BILAN DES COMPETITIONS

Il n'y a pas eu de soucis majeurs dans l'organisation des championnats régionaux à SARAN des 7 et 8 décembre 2013.

Le bureau souligne les bonnes performances réalisées par les nageurs du CENTRE aux championnats de France petit bassin à DIJON le même week-end.

Constat est fait d'un grand nombre de disqualifications dans le virage dos. Un flou semble subsister. Le bureau demande à Serge COHEN de rappeler les termes de la réglementation.

Pour le demi-fond à MONTARGIS, il y a eu des difficultés à construire un jury. Il est demandé à la commission « juges et arbitres » de réfléchir à une réglementation spécifique pour cette compétition.

ACHAT D'UN VEHICULE

Des éléments nouveaux dans le dossier d'acquisition d'un véhicule font que l'étude de ce dernier est reportée à la prochaine réunion.

La séance est levée à 21H00.